

uplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

R E C E P I S S E D E D E P O T

CITE JUDICIAIRE 1 AV P. MENDES FRANCE 72014 LE MANS CEDEX

TEL 43.28.53.39

TELECOPIEUR 43.28.52.60

ACCES MINITEL 36 29 11 11 DU 36 29 22 22

M. BLANCHARD JEAN YVES

QUINCAMPOIX - RUE DE BOUDAN
LA CHAPELLE SAINT AUBIN
72650 LA MILESSÉ

V/REF :
N/REF : 93 B 485 / A-141

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 24/01/94, SOUS LE NUMERO A-141,

ACTE S.S.P. EN DATE DU 23/12/93
ACTE S.S.P. EN DATE DU 23/12/93

CESSION DE PARTS

... CONCERNANT LA SOCIETE

S.A.R.L. C.R.L.C. (SOCIETE DE COMMISSARIAT ET REVISION LEGALE
DES COMPTES)

STE A RESPONSABILITE LIMITEE

15, RUE GOUGEARD

72000 LE MANS

R.C.S LE MANS B 393 258 819 (93 B 485)

LE GREFFIER

CESSION DE PARTS de S. A. R. L.

S.A.R.L. C.R.L.C.
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 50 000 F
Siège social : Rue Gougeard No 15
à 72016 LE MANS CEDEX
Objet : Société de Commissariat aux Comptes
Constituée par acte en date du 1/12/93
enregistrée Recette des Impôts Le Mans Ouest
Registre du Commerce LE MANS B 394 258 819

Entre les soussignés :
(Noms, prénoms, professions, domiciles)

M. Jean-Yves BLANCHARD, Commissaire aux Comptes

Rue de Boudan 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN

M. Elie LEBouc, Comptable-Agréé

4, rue de Ballon 72000 LE MANS

M. Gilles LEPROUST, Commissaire aux Comptes

7, rue Robert Garnier 72000 LE MANS

associés, dans la société à responsabilité limitée ci-dessus, d'une part,

et M. Bernard MARREAU, Commissaire aux Comptes
(Nom, prénoms, profession, domicile)

5, rue de Tarrasa 72000 LE MANS

d'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

M. Jean-Yves BLANCHARD est propriétaire de 64 parts

de 100 francs chacune, de la Société à responsabilité Limitée

C.R.C.C.

au capital de 50 000 F

dont le siège est au Mans rue Gougeard No 15

M. Jean-Yves BLANCHARD cède et transporte sous les garanties ordinaires
de droit 64 parts qu'il possède dans ladite société.

Par la présente cession, M. Bernard MARREAU devient propriétaire des
parts cédées avec effet à partir du 23 Décembre 1993 tous les droits
et obligations y attachés.

La présente cession est en outre consentie et acceptée moyennant le prix de _____

SIX MILLE QUATRE CENTS FRANCS (6 400 F)

que M. Jean-Yves BLANCHARD _____ reconnaît avoir reçu de

M. Bernard MARREAU _____ et dont il lui donne ici valable quittance.

Sont intervenus ici :

M. Elie LEBouc _____

M. GILLES LEPROUST _____

seuls membres de la Société, avec M. Jean-Yves BLANCHARD _____, cédant.

Lesquels, après avoir pris connaissance de la cession dont il s'agit, déclarent, par application des articles 45 et 47 de la loi du 24 juillet 1966 et des statuts, agréer

M. Bernard MARREAU _____ en qualité d'associé.


Les parts cédées ont plus de _____ années d'existence.

Les frais, droits et honoraires et tous ceux qui en seront la conséquence seront supportés par M _____

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Fait à _____ Le Mans _____, le 23 Décembre 1993
(en toutes lettres)

*Bon pour caution de dixante quatre parts de
le cédant*



Signature : *[Handwritten signature]*
die francs cent sixante
soit dix mille quatre cents francs
soit dix mille quatre cents francs

CESSION DE PARTS de S. A. R. L.

S.A.R.L. C.R.L.C.

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 50 000 F

Siège social : Rue Gougeard

No 15

à 72016 LE MANS CEDEX

Objet : Société de Commissariat aux Comptes

Constituée par acte

en date du 1/12/93

enregistrée Recette des Impôts Le Mans Ouest

Registre du Commerce LE MANS B 393 258 819

Entre les soussignés :

(Noms, prénoms, professions, domiciles)

M. Jean-Yves BLANCHARD, Commissaire aux Comptes

Rue de Boudan 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN

M. Elie LEBouc, Comptable Agréé

4, rue de Ballon 72000 LE MANS

M. Bernard MARREAU, Commissaire aux Comptes

5, rue de Tarrasa 72000 LE MANS

associés, dans la société à responsabilité limitée ci-dessus, d'une part,

et M. Gilles LEPROUST, Commissaire aux Comptes

(Nom, prénoms, profession, domicile)

7, rue Robert Garnier 72000 LE MANS

d'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

M. Jean-Yves BLANCHARD est propriétaire de 64 parts

de 100 francs chacune, de la Société à responsabilité Limitée

C.R.L.C.

au capital de 50 000 F

dont le siège est au Mans

rue Gougeard

No 15

M. Jean-Yves BLANCHARD cède et transporte sous les garanties ordinaires

de droit 64 parts qu'il possède

dans ladite société.

Par la présente cession, M. Gilles LEPROUST

devient propriétaire des

parts cédées avec effet à partir du 23 Décembre 1993

tous les droits

et obligations y attachés.

La présente cession est en outre consentie et acceptée moyennant le prix de _____
SIX MILLE QUATRE CENTS FRANCS

que M. Jean-Yves BLANCHARD reconnaît avoir reçu de

M. Gilles LEPROUST et dont il lui donne ici valable quittance.

Sont intervenus ici :

M. ~~Elie~~ LEBOUIC

M. Bernard MARREAU

seuls membres de la Société, avec M. Jean-Yves BLANCHARD, cédant.

Lesquels, après avoir pris connaissance de la cession dont il s'agit, déclarent, par application des articles 45 et 47 de la loi du 24 juillet 1966 et des statuts, agréer

M. Gilles LEPROUST en qualité d'associé.

Les parts cédées ont plus de _____ années d'existence.

Les frais, droits et honoraires et tous ceux qui en seront la conséquence seront supportés par M _____

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Fait à _____ Le Mans _____, le 23 Décembre 1993
(en toutes lettres)

Don par camion de six mille quatre cents francs

le cédant

[Signature]

VISÉ POUR TIMBRE ET ENREGISTRÉ A LA
RECETTE PRINCIPALE DES IMPÔTS LE MANS EST
24 JAN 1994

le _____

12000 francs cent soixante
300 francs cent
Signature : *[Signature]*